



Lettre du maire mai, juin 2024.

Avec la finition des abords de notre salle de sports (dernière étape : ensemencement de la pelouse) et de la voirie le plus gros chantier de notre mandat s'achève. Une salle polyvalente mais aussi de sports qui a fait l'admiration des maires reçus le 19 avril lors du Conseil des Maires de « Cœur de Flandre Agglo » ex CCFI.

Dans la foulée nous poursuivons notre programme avec la pose de panneaux photovoltaïques pour atteindre une auto consommation en électricité.

Prochainement, dès que les demandes de subventions nous seront notifiées, nous procéderons à la rénovation complète de la toiture du bâtiment abritant les vestiaires, le club house et la salle associative.

Rétablir le vrai du faux.

La Voix du Nord du 6 mai dernier, dans son article « au moins six estaminets actuellement en vente en Flandre Intérieure » faisait état du bistrot tonton à Merris et le journaliste d'écrire : « la commune elle-même avait envisagé de racheter la bâtisse mais des divisions chez les élus avaient finalement **contraint le maire à reculer** ».

La réalité est que M.Eric Dumetz, propriétaire exploitant a **refusé la proposition d'achat** faite par le maire.

Entretien du lotissement du Moulin

Le contrat d'entretien était détenu par l'entreprise Liefoghe Jardin jusqu'en 2023. Le contrat n'ayant pas été renouvelé ce sont les services techniques de Protéram qui interviennent. La commune ne démord, elle reprendra les espaces verts quand ceux-ci lui seront rendus propres.

Les abris bus sur la commune.

Les quatre abris bus présents sur la commune (place de l'église, Copman Straete, Route d'Hazebrouck Bon Bourgeois, et Gare) ont fait l'objet d'un audit réalisé par le département. A cette occasion nous avons appris avec surprise que ces derniers étaient désormais du ressort de la commune. Autre surprise l'abris bus gare (lignes 930 et 930s) pose des problèmes de sécurité suite à la réalisation de plots aux abords de la voie ferrée. En effet quand le car est à l'arrêt les voitures ne peuvent pas le dépasser, le risque est qu'un véhicule engagé sur la voie y reste bloqué.

Le département demande donc de le déplacer à côté du radar mais considérant sa vétusté il est vraisemblable que nous serons dans l'obligation de le remplacer... aux frais de la commune !

Un beau projet pédagogique autour des arts du cirque : la semaine de Pacotille.

Le projet de l'équipe de l'école Jean-Michel Dujardin consiste à immerger les enfants dans la vie du cirque Pacotille présent à Merris du 3 au 8 Juin 2024. Outre la découverte de quatre spectacles (l'école de clown, Blanche et Madeleine, comme un air de cirque, le cabaret de Pacotille) les écoliers seront initiés aux arts du cirque en pratiquant diverses activités : équilibre, rolla bolla, manipulations, jonglages, acrobaties au sol, maquillage...Les activités se dérouleront dans la salle de sports.

Mes félicitations aux enseignants et mes remerciements à l'APE qui finance une grande partie du projet.

Un spectacle pour tous sera donné dans la salle de sports le vendredi 7 juin à 20h30. L'entrée sera gratuite pour les écoliers ayant participé aux ateliers. Les enfants extérieurs à l'école paieront 6€ les adultes 9€.

Quelques dates à retenir :

1er juin, marché du printemps place de l'église. Ouverture à 17h30, concert Rock à 19h30, feux d'artifice à 22h30 sur le stade.

7 juin, spectacle de cirque 20h30 salle de sports.

9 juin élections européennes de 8h à 18 h en mairie. Pensez à la procuration en cas d'absence !

22 juin fêtes des écoles, salle de sports.

23 juin « L'enfer des Flandres » organisé par le Bailleul vélo club traverse Merris (Rue de Bailleul, d'Estaires, de Fletres et Copman Straete).

29 juin brocante.

15 septembre ducasse.

19 et 20 octobre exposition de peintures organisée par le club des aînés, salle de sports.

Je vous souhaite un agréable mois de juin ensoleillé et festif.

Merris le 14 mai 2024,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delfolie', written over a horizontal line.

Votre maire, Yves Delfolie.